

Programme d'EPS pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels

BO n°39 du 24 octobre 2002

Article 1 - Le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

PRÉAMBULE

Les orientations générales valables pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle) ont été définies par les arrêtés du 20 juillet 2001 (B.O. hors-série n°5 du 30 août 2001) et du 1er juillet 2002 (B.O. hors-série n°6 du 29 août 2002). Le présent texte est destiné à les compléter, en tenant compte de la spécificité de la voie professionnelle.

Le rôle de l'éducation physique et sportive est de former à long terme un citoyen lucide, autonome et créatif en favorisant l'accès au patrimoine culturel constitué de la diversité des activités physiques sportives et artistiques. Une exigence qui permet d'assurer le partage d'une culture commune à l'ensemble des publics en formation. La discipline favorise ainsi la réussite dans les apprentissages, particulièrement les apprentissages moteurs, elle permet un progrès dans les activités physiques, aide à prendre ou reprendre confiance en soi, elle initie l'envie de poursuivre une pratique physique régulière et participe à la lutte contre l'échec. À l'issue de leur parcours dans la voie professionnelle, les élèves et apprentis doivent avoir effectivement acquis les éléments d'une formation orientée vers l'entretien et le développement autonome de leur santé. En outre, les connaissances et les compétences acquises et reconnues socialement peuvent jouer un rôle important dans la vie personnelle ou professionnelle. Certains candidats sont en mesure de trouver dans le domaine des activités physiques une voie de spécialisation.

L'éducation physique et sportive, avec ses exigences éducatives particulières, peut favoriser la réussite de nombreux candidats. Toutefois son enseignement est marqué par des spécificités qu'il convient de prendre en compte. Elles concernent les structures : les formations généralement organisées sur deux ans ; la diversité des diplômes préparés ; l'existence de périodes de formation en entreprises ; la difficulté de coordonner l'emploi du temps de plusieurs groupes ; le déséquilibre des genres en fonction des sections, etc. Doivent être également pris en compte : le décalage souvent constaté entre la culture des candidats et les exigences de la formation ; le besoin de reconnaissance, de respect ; le souci de participer et d'émettre son avis ; des rapports au corps et aux activités physiques différents, particulièrement marqués entre garçons et filles ; le rapport particulier qu'entretiennent les jeunes à la culture professionnelle et dans ce cadre, la nécessité de valoriser les dimensions techniques et technologiques propres à l'EPS.

Ces spécificités ont des conséquences sur la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive dans la voie professionnelle. Dans le respect des différences, la formation doit s'appuyer sur des activités ayant du sens et favoriser des pratiques pédagogiques à caractère ludique. Elle favorise dès que possible la réussite immédiate, qui est un facteur de plaisir. Elle suppose des temps d'apprentissage longs pour que chacun(e) puisse réussir. Cette réussite est notamment rendue possible par l'utilisation de formes et de méthodes adaptées aux contextes particuliers, offrant des voies d'accès différenciées aux compétences du programme. Ce sont autant d'éléments qui font appel à l'initiative et à la créativité des enseignants et des formateurs.

Une finalité et quatre objectifs

La finalité de l'éducation physique et sportive est de former par la pratique des activités physiques un citoyen cultivé, lucide et autonome.

Accéder au patrimoine culturel

L'éducation physique et sportive offre à tous l'accès au patrimoine constitué par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet l'appropriation des connaissances dont elles sont porteuses, la reconnaissance des valeurs qu'elles véhiculent. Elle facilite la compréhension de l'évolution des techniques humaines et cultive une vision critique de leurs formes sociales.

Rechercher l'efficacité

L'éducation physique et sportive favorise la réussite en contribuant à l'efficacité de l'action individuelle et collective, durant les apprentissages. Cette efficacité apporte aux candidats un sentiment de réussite dans les activités, leur donne ou redonne confiance, les aide à se réaliser. Cette recherche enrichit l'attention aux autres et à l'environnement. Elle aide à apprécier sa propre performance, à s'engager en toute sécurité dans l'environnement et à développer les relations à autrui. Pour cela, les jeunes en formation seront placés dans des situations de transformation nécessitant efforts, exigences et progrès.

Entretenir et développer la santé

L'éducation physique et sportive vise à la recherche du bien-être, de la bonne santé et de la forme physique. Elle favorise le développement optimal des ressources personnelles. Elle bâtit une image positive du corps qui contribue à l'estime de soi. Grâce au plaisir pris, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les jeunes en formation comprennent les bénéfices d'une participation à une activité physique régulière tout au long de la vie.

Se spécialiser

L'éducation physique et sportive peut favoriser la spécialisation dans le domaine des activités physiques, spécialisation qui intervient par la pratique approfondie d'une activité physique choisie. La pratique scolaire des activités physiques pourrait aussi inciter à concevoir un projet d'orientation professionnelle dans les métiers du sport.

Activités physiques, sportives et artistiques

Pour atteindre ces objectifs, les candidats sont confrontés à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques. Elles sont regroupées en deux ensembles. Le premier correspond au socle commun des activités enseignées, le second dépend des politiques académiques et des projets des établissements ou des centres de formation.

L'ensemble commun est constitué des activités physiques les plus fréquemment pratiquées et enseignées dans les établissements et centres de formation français. Elles font l'objet d'un enseignement prioritaire. Les activités concernées sont les suivantes : volley-ball, basket-ball, handball, football, rugby, badminton, tennis de table, courses, sauts, lancers, triathlon, natation, gymnastique artistique, acrosport, escalade, course d'orientation, danse, judo, lutte, boxe savate, course en durée, musculation.

L'ensemble libre est laissé à l'initiative des équipes pédagogiques, dans le cadre de la politique académique. Leur liste est définie au niveau de chaque établissement et de chaque centre de formation en fonction des particularités régionales ou locales.

Au moins deux, si possible trois activités, issues des deux ensembles, sont programmées durant la période de formation. Le nombre d'heures d'enseignement sera suffisant pour permettre au plus grand nombre d'atteindre le niveau exigible des compétences attendues. L'une de ces activités suppose l'intégration dans un collectif. Les activités qui correspondent à ce critère supposent une coopération obligatoire au sein du groupe (sport collectif, acrosport, chorégraphie en danse, relais athlétique, double dans les activités de raquette...) et ne sont pas l'objet d'une simple addition des prestations individuelles (relais en natation, etc.).

Par ailleurs, l'une d'entre elles peut être l'objet d'un approfondissement, afin de donner aux candidats le temps de mieux stabiliser leurs apprentissages et toutes les chances de conserver une pratique en dehors du temps scolaire et à l'issue de la formation.

Dès que possible l'équipe pédagogique organise la pratique d'activités physiques qui sont moins fréquemment pratiquées, notamment les activités de pleine nature (aviron, course d'orientation, VTT, etc.). L'équipe privilégie aussi les activités d'entretien (gymnastique aérobique, musculation, effort de longue durée, etc.) bénéfiques pour l'orientation de l'éducation physique vers la santé. En natation et en sauvetage, il est fortement souhaitable que tous les candidats aient atteint le premier niveau de compétences, en fin de formation.

Les activités physiques effectivement programmées tiennent compte des particularités locales et régionales. La mise en œuvre des programmes nécessite une offre importante et variée d'installations couvertes et de plein air, dans ou à proximité des établissements, adaptées à l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Des expériences à vivre

La maîtrise du patrimoine des activités physiques permet de construire une autonomie et d'accéder à la créativité. Ces deux qualités ne peuvent être acquises indépendamment de la confrontation à des activités physiques qui font partie intégrante de la culture technique et technologique. Ces activités constituent un lieu privilégié d'expériences diverses, qui permettent à chacun(e), non seulement de s'éprouver et d'exercer ses potentialités, mais surtout d'enrichir et de stabiliser ses acquisitions.

Si chaque activité physique répond à une expérience dominante, elle est aussi le lieu d'une combinaison de plusieurs types d'expériences. Des expériences qui constituent autant de modes d'entrée, de formes d'apprentissage utiles aux mises en œuvre pédagogiques. Un sport collectif, finalisé par un affrontement collectif, vise aussi à la réalisation d'une performance collective ou à l'adaptation des déplacements dans un environnement codifié, etc. L'escalade, finalisée par une adaptation à l'environnement, sollicite aussi la réalisation d'une performance mesurée et peut prendre en compte la dimension esthétique.

La pratique des activités physiques, sportives et artistiques permet aussi de se confronter à l'engagement dans les activités, l'entraînement et la spécialisation, la connaissance de ses capacités et de ses limites, l'exercice d'une citoyenneté en acte. Ces éléments visent l'appropriation des méthodes et le développement d'attitudes favorisant les apprentissages, et ils sont l'occasion d'offrir une réponse éducative plus complète et systématique. Réaliser un enchaînement de gymnastique, une course de haies, réussir une voie d'escalade, c'est aussi apprendre à s'échauffer, prendre des risques et les maîtriser, s'entraîner, connaître ses points faibles, maîtriser sa dépense énergétique, identifier des sensations kinesthésiques, comprendre la dimension esthétique du mouvement réalisé, travailler en coopération, etc. Cet accompagnement de la pratique est particulièrement important pour les élèves qui sont sur le point d'entrer dans le monde du travail. Il ne peut cependant être développé en dehors de la pratique des activités. Chacune d'elles est porteuse de sa propre culture de l'engagement, de l'entraînement, de la coopération, etc.

Connaissances et compétences

Ces expériences favorisent l'acquisition de connaissances et la construction de compétences, qui constituent les contenus de l'enseignement de la discipline.

Les connaissances

Les programmes d'éducation physique et sportive ont successivement défini les acquisitions souhaitables sous des rubriques diverses : savoirs ou savoir-faire, habiletés, principes, savoirs d'accompagnement, compétences, etc. Toutes ces dénominations sont ici rassemblées sous le terme générique de connaissances, conçues au sens large des éléments que les élèves maîtrisent après les avoir appris.

En éducation physique et sportive, les connaissances sont essentiellement pratiques, caractéristiques d'une activité physique particulière. Les programmes les organisent en quatre catégories : les informations sur l'activité physique et sur l'activité du pratiquant qui y est confronté, les techniques et tactiques significatives de l'activité physique considérée, les connaissances sur soi provenant de chaque épreuve ou tentative, les savoir-faire sociaux, liés au fonctionnement en groupe.

En matière de connaissances, les quatre-vingt-dix fiches insérées dans les programmes de la classe de seconde et du cycle terminal des séries générales et technologiques, restent la référence pour la voie professionnelle, référence provisoire et évolutive (arrêté du 20 juillet 2001, B.O. hors-série n° 5 du 30 août 2001 et arrêté du 1er juillet 2002 (B.O. hors-série n°6 du 29 août 2002).

Les compétences attendues

L'acquisition des connaissances contribue à la construction de compétences attendues à l'issue de l'enseignement. Une compétence attendue correspond ainsi à l'ensemble des connaissances nécessaires et suffisantes pour se conduire de façon adaptée dans une situation qui est nécessairement représentative de la richesse culturelle de l'activité. Elle mêle les dimensions culturelle et méthodologique de l'enseignement. Ainsi, chacune des compétences intègre à la fois la préparation et la réalisation d'une prestation dans l'activité.

Les exemples de situations fournis dans les programmes des classes de seconde et du cycle terminal des voies générale et technologique constituent une autre référence des programmes de la voie professionnelle.

Les compétences à acquérir répondent à un souci de progressivité et de continuité entre les diplômes, du CAP au bac professionnel. Un référentiel des compétences pour chaque activité de l'ensemble commun et quelques activités de l'ensemble libre (voir ci-dessous) définit les compétences attendues pour chaque diplôme. Ces compétences sont déclinées en trois niveaux, dont certains sont exigibles aux différents niveaux de diplômes de la voie professionnelle. Ces trois niveaux de compétences constituent le socle commun des compétences et des connaissances afférentes, qui est à acquérir en éducation physique et sportive.

Les types de compétences

Pour favoriser les choix, les programmes organisent les compétences attendues à l'issue de la formation en neuf types de compétences qui donnent sens à la formation et sont regroupés selon deux dimensions, culturelle et méthodologique :

Cinq types de compétences sont relatifs à la culture :

- réaliser une performance mesurée à une échéance donnée ;
- adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux ;
- réaliser des actions à visée artistique ou esthétique ;
- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ;
- orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi.

Si chaque activité programmée est finalisée par l'un de ces types de compétences, ils peuvent aussi s'y combiner.

Durant le cursus de la formation professionnelle, les jeunes en formation ont l'occasion de construire des compétences issues des cinq types de compétences relatifs à la culture.

Quatre types de compétences sont relatifs aux méthodes :

- s'engager avec lucidité ;
- concevoir des projets d'acquisition ou d'entraînement ;
- apprécier les effets de l'activité physique ;
- se confronter aux règles de vie collective.

Ces types sont programmés par l'équipe pédagogique ou les formateurs et ils sont développés simultanément dans chaque activité. Mais en fonction de l'analyse des contextes et de la spécificité des groupes, certains d'entre eux peuvent constituer des priorités à tel ou tel moment des apprentissages.

Remarque : le problème de la correspondance entre les types de compétences et les activités reste posé. Les travaux sur cette correspondance devront se poursuivre et mobiliser de façon concertée experts, enseignants et chercheurs.

Référentiel de compétences

Le référentiel permet de programmer les acquisitions en fonction des diplômes préparés.

La préparation au CAP

Pour les candidats au CAP, scolarisés ou non scolarisés, l'enseignement favorise l'acquisition des niveaux 1 et 2 des compétences du référentiel. Le niveau 1 est exigible lors de la certification.

La préparation au BEP

Pour les candidats au BEP, scolarisés ou non scolarisés, l'enseignement favorise l'acquisition des niveaux 1 et 2 des compétences du référentiel. Le niveau 1 est exigible lors de la certification.

La préparation au baccalauréat professionnel

Pour les candidats au baccalauréat professionnel, scolarisés ou non scolarisés, l'enseignement favorise l'acquisition des niveaux 2 et 3 des compétences du référentiel. Le niveau 2 est exigible lors de la certification.

Note : Lorsque le référentiel ne précise pas les compétences attendues dans certaines activités pourtant fréquemment enseignées dans les lycées professionnels, il revient aux équipes d'enseignants ou de formateurs de procéder à leur définition en s'inspirant de la méthode suivie par les programmes.

Volley-ball Niveau 1	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une attaque qui atteint régulièrement, précisément et volontairement toutes les zones de la cible. La défense s'organise autour de la réception pour faire progresser la balle. Les candidats construisent collectivement des règles propres au fonctionnement de l'équipe.
Niveau 2	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une organisation collective : l'équipe attaque la cible à partir du service, avec des vitesses et des axes différents, et enrichit les alternatives d'attaque en utilisant au maximum l'espace de jeu effectif offensif. Être capable de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
Niveau 3	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur des alternatives d'attaque qui visent à prendre de vitesse le système défensif : - en créant de l'incertitude le plus tôt possible afin de gêner la mise en place confortable de la défense, - en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées.
Hand-ball Niveau 1	Rechercher le gain d'une rencontre en utilisant prioritairement la montée rapide de la balle face à une défense qui cherche à la récupérer le plus rapidement possible, dans le respect de l'autre et des règles.
Niveau 2	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer la balle et défendre la cible. Être capable de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
Niveau 3	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6 m et 12 m. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées.

Rugby Niveau 1	Rechercher le gain d'une rencontre en utilisant prioritairement l'espace de jeu pour créer et utiliser le déséquilibre en perforant et/ou en contournant la défense qui cherche à maîtriser les changements de tâches imposés par les changements de statut (défenseur attaquant). Intégrer de façon rigoureuse les règles liées au contact corporel et aux différentes modalités de blocage et placage.
Niveau 2	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une organisation collective qui privilégie l'enchaînement d'actions par relais, avec ou sans regroupements et "déblayages", pour surpasser une défense collective en ligne qui veut reconquérir le ballon. Être capable de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
Niveau 3	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la continuité du mouvement en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées.
Basket-ball Niveau 1	Rechercher le gain d'une rencontre en utilisant prioritairement la contre-attaque face à une défense qui cherche à la récupérer par interception le plus rapidement possible, dans le respect de l'autre et des règles.
Niveau 2	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Être capable de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
Niveau 3	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées.
Football Niveau 1	Rechercher le gain d'une rencontre en utilisant prioritairement l'espace et la vitesse de progression de la balle face à une défense qui cherche à la récupérer par interception le plus rapidement possible dans le respect de l'autre et des règles.
Niveau 2	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Être capable de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
Niveau 3	Rechercher le gain d'une rencontre par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution, l'utilisation de l'espace lointain et aérien et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Utiliser de façon optimale ses ressources au regard des modalités d'action élaborées.
Badminton Niveau 1	Se préparer, s'investir et produire volontairement des trajectoires variées pour gagner ses matches. Dans une opposition à son niveau ou lorsqu'il n'est pas en difficulté dans l'échange, le candidat tente d'imposer des déplacements importants à son adversaire pour le mettre en situation inconfortable.
Niveau 2	Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche. Utiliser la production de frappes variées en direction, en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.
Niveau 3	Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche. Utiliser la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et la désinformation dans la production des trajectoires pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.

Tennis de table Niveau 1	Se préparer et rechercher le contrôle du placement des balles tout en utilisant des actions de frappe pour gagner ses matches. Intervenir sur le rapport de force par des placements de balles variés et des accélérations sur des balles favorables.
Niveau 2	Proposer et mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche. Utiliser le placement (variations de la longueur et de la direction) et la vitesse pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur. Les frappes puissantes sont efficaces en situation très favorable.
Niveau 3	Proposer et mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche. Jouer sur les rotations associées à des accélérations et des placements de balle pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur (prise d'initiative) et conclure.
Haies Niveau 1	Préparer et réaliser deux courses de 150 m haies chronométrées dans la même séance dans des conditions réglementées, en créant et conservant la plus grande vitesse de déplacement, en franchissant une série d'obstacles, des deux jambes et sans ralentissements nets.
Niveau 2	Se préparer et effectuer une série de courses chronométrées pour réaliser la meilleure performance sur la distance totale de course, en communiquant au corps la plus grande vitesse de déplacement, et en limitant les pertes de vitesse associées à l'ajustement aux obstacles et à leur franchissement.
Niveau 3	Conduire un projet de développement des ressources énergétiques utiles pour effectuer une série de courses chronométrées, afin de réaliser la meilleure performance sur la distance totale de course, en communiquant au corps la plus grande vitesse de déplacement, et en limitant la baisse de vélocité ou d'amplitude sur la totalité du parcours.
Triathlon Niveau 1	Répartir et coordonner dans un temps donné, individuellement et collectivement, différentes périodes d'effort, d'échauffement, de récupération et d'organisation pour réaliser la meilleure performance globale.
Niveau 2	Se préparer et réaliser la meilleure performance en animant son corps et les engins projetés des plus grandes vitesses de déplacement et d'envol contrôlables, et en maîtrisant, dans un temps limité, la répartition et la coordination des différentes périodes d'effort, d'échauffement spécifique, de récupération et d'organisation des trois épreuves.
Niveau 3	Conduire un entraînement personnalisé pour réaliser la meilleure performance, en animant son corps et les engins projetés des plus grandes vitesses de déplacement et d'envol contrôlables, et en maîtrisant, dans un temps limité, la répartition et la coordination des différentes périodes d'effort, d'échauffement spécifique, de récupération et d'organisation des trois épreuves.

Javelot Niveau 1	Se préparer et réaliser la meilleure performance en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle optimal, et avec un placement optimal sur la trajectoire. Construire et utiliser dans l'action des repères extéroceptifs et proprioceptifs aidant à l'ajustement des lancers. Se préparer à l'effort, avant et pendant l'épreuve, pour limiter au maximum les risques de blessure et exprimer à chaque jet le maximum de ses possibilités.
Niveau 2	Se préparer et réaliser la meilleure performance, avec un nombre limité de tentatives, en exploitant l'augmentation de l'élan, et en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal, avec un placement optimal sur la trajectoire.
Niveau 3	Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser la meilleure performance, en un nombre limité de tentatives, en utilisant un élan complet pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal, et avec un placement optimal sur la trajectoire.
Hauteur Niveau 1	Utiliser plusieurs techniques pour conférer au corps une vitesse horizontale optimale à l'issue de l'élan et créer la plus grande vitesse verticale lors de l'appel afin de réaliser la meilleure performance possible. Construire et utiliser dans l'action des repères extéroceptifs et proprioceptifs aidant à l'ajustement des sauts et à la prise de décisions concernant les hauteurs tentées et la répartition des essais. Se préparer à l'effort, avant et pendant l'épreuve, pour limiter au maximum les risques de blessure et exprimer avec un minimum de tentatives, le maximum de ses possibilités.
Niveau 2	Se préparer et réaliser la meilleure performance, avec un nombre limité de tentatives, en utilisant une ou plusieurs techniques de saut pour conférer au corps une vitesse horizontale optimale à l'issue de l'élan, créer la plus grande vitesse verticale lors de l'appel, et rentabiliser la trajectoire du centre de gravité pendant la suspension.
Niveau 3	Conduire un projet d'amélioration technique pour réaliser la meilleure performance, avec un nombre limité de tentatives, en utilisant la technique de saut la plus adaptée à ses possibilités, afin de conférer au corps une vitesse horizontale optimale à l'issue de l'élan, créer la plus grande vitesse verticale lors de l'appel, et rentabiliser la trajectoire du centre de gravité pendant la suspension.
Natation (course) Niveau 1	Nager aussi longtemps et aussi vite en crawl que dans tout autre mode de nage.
Niveau 2	Nager longtemps et vite sur un parcours imposant des changements de nage, ventrale-dorsale, alternée-simultanée, à partir d'un projet de parcours personnel.
Niveau 3	Nager longtemps et vite dans plusieurs des 4 nages sportives, en respectant l'essentiel des contraintes réglementaires, à partir d'un projet de parcours personnel.
Natation (sauvetage) Niveau 1	Nager une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement, en immersion, d'obstacles disposés en surface. Au terme d'un effort prolongé, nager vite pour remonter un objet immergé.
Niveau 2	Nager longtemps et vite tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés et disposés régulièrement sur un parcours choisi. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller- retour dont la distance est déterminée par le nageur.
Niveau 3	Nager longtemps et vite tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés dont la disposition et la nature peuvent être incertaines. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface un mannequin préalablement immergé, sur un aller- retour dont la distance est déterminée par le nageur.

Gymnastique au sol Niveau 1	Construire, réaliser et juger trois séquences représentatives d'un enchaînement gymnique au sol qui articulent les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence.
Niveau 2	Concevoir, construire, réaliser devant un public et juger un enchaînement gymnique au sol, composé d'un nombre réduit d'éléments, en accord avec un support rythmique choisi, qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence.
Niveau 3	Concevoir, construire, réaliser devant un public élargi et juger un enchaînement gymnique au sol, composé d'au moins 10 éléments différents, en accord avec un support rythmique choisi, qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique du code de référence.
Saut de cheval Niveau 1	Choisir, réaliser et juger une série de deux sauts, au cheval de saut, dans le respect des dimensions acrobatique et esthétique de l'activité gymnique et du code de référence.
Niveau 2	Choisir, réaliser et juger une série de sauts de types différents, au cheval de saut, dans le respect des dimensions acrobatique et esthétique de l'activité gymnique et du code de référence.
Niveau 3	Choisir, réaliser et juger une série de sauts de formes, de modalités différentes, au cheval de saut, dans le respect des dimensions acrobatique et esthétique de l'activité gymnique et du code de référence.
Acrosport Niveau 1	Construire, réaliser collectivement et juger un spectacle gymnique, constitué de figures composées à partir de deux types de formations différentes, en articulant les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence.
Niveau 2	Concevoir, construire, réaliser collectivement et juger un spectacle gymnique, constitué de figures composées à partir de trois types de formations différentes et avec un support rythmique approprié, qui articule les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence.
Niveau 3	Concevoir, construire, réaliser collectivement devant un public élargi et juger un spectacle gymnique constitué, de figures dynamiques et statiques composées à partir de trois types de formations différentes et avec un support musical, qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence.
Escalade Niveau 1	Faire confiance à l'assureur et au matériel et se dominer dans des situations où l'on est assuré en "moulinette", pour conduire son déplacement, en s'adaptant aux grandes formes du support (niveau de difficulté 4 à 5) et aux orientations des bonnes prises.
Niveau 2	En tête, conduire son déplacement en s'économisant, selon des itinéraires variés en direction, afin de réaliser une performance tout en conservant assez de lucidité pour assurer sa sécurité à la montée et à la descente.
Niveau 3	En tête, conduire son déplacement de manière fluide selon des itinéraires variés en direction et en volume afin de réaliser une performance, et conserver assez de lucidité pour assurer sa sécurité lors de manipulations de cordes.

Course d'orientation Niveau 1	Conduire son déplacement en suivant des lignes de types "sentiers" et "intérieures" pour réaliser la meilleure performance lors d'une épreuve de course d'orientation individuelle en milieu connu, puis remplir complètement son carton de contrôle.
Niveau 2	Conduire son déplacement en suivant et en enchaînant des lignes "intérieures" pour réaliser la meilleure performance lors d'une épreuve de course d'orientation individuelle ou par équipes, en milieu plus ou moins boisé et partiellement connu.
Niveau 3	Conduire son déplacement en s'appuyant sur un enchaînement de lignes "intérieures" et de limites de zones pour réaliser la meilleure performance lors d'une épreuve de course d'orientation individuelle ou par équipes, en milieu forestier plus ou moins connu.
Danse Niveau 1	Interpréter un thème d'étude proposé par l'enseignant et en exploiter toutes les possibilités corporelles afin de créer, d'interpréter et d'apprécier une chorégraphie en duo.
Niveau 2	Proposer un traitement chorégraphique qui requestionne de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Baliser dans le temps imparti les différentes étapes (appropriation, remise en question, composition, répétition) et alterner les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).
Niveau 3	Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.
Judo Niveau 1	En situation de randori, affronter un partenaire en construisant des actions offensives et défensives.
Niveau 2	En situation de randori, utiliser ses ressources pour affronter un partenaire ou un adversaire en élaborant et mettant en œuvre un projet tactique.
Niveau 3	En situation de randori, gérer ses ressources en fonction des caractéristiques de l'adversaire pour conduire l'affrontement de façon individualisée.
Lutte Niveau 1	En situation de combat, construire des actions offensives et défensives et affronter un adversaire.
Niveau 2	En situation de combat, utiliser ses ressources pour affronter un partenaire ou un adversaire en élaborant et mettant en œuvre un projet tactique.
Niveau 3	En situation de combat, gérer ses ressources en fonction des caractéristiques de l'adversaire pour conduire l'affrontement de façon individualisée.
Course en durée Niveau 1	Moduler l'intensité de ses déplacements en rapport avec une référence personnalisée, pour produire des effets immédiats sur l'organisme, proches de ceux qui sont attendus.
Niveau 2	Produire sur soi une charge physiologique en relation avec des effets recherchés différés (à très court terme) par l'intermédiaire de déplacements dont les divers paramètres sont précisément prévus et respectés.
Niveau 3	Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé d'intervention sur les capacités aérobies, adapté à un contexte de vie physique et en rapport avec des effets différés attendus (à moyen terme).

Cirque Niveau 1	Élaborer à plusieurs un numéro qui sollicite les bases de la jonglerie en situation d'équilibre instable et des acrobaties collectives, dans le cadre d'une mise en scène visant à susciter une émotion.
Niveau 2	Maîtriser la conduite des engins en adoptant des attitudes corporelles dégagées des strictes contingences techniques. S'approprier les codes de base de la construction et de la représentation d'un numéro. Expérimenter des formes de virtuosité et tenter d'y associer un style de personnage.
Niveau 3	Utiliser toutes les ressources du lieu d'évolution : espaces, engins, ressources sonores et interférences entre partenaires, pour provoquer l'adhésion des spectateurs à une création originale, où des personnages déploient différentes formes de virtuosité.
Boxe française Niveau 1	S'initier et acquérir les principes d'affrontement en préservant son intégrité physique, par l'alternance de phases de coopération et d'affrontement, et par l'apprentissage de techniques spécifiques. Accepter d'entrer dans une logique d'affrontement codifié.
Niveau 2	Construire les éléments de base d'un système d'attaque et de défense afin d'élaborer et de mettre en œuvre un projet personnel. Développer son potentiel technique et tactique.
Niveau 3	Renforcer et perfectionner son bagage technique afin d'optimiser un projet personnel pouvant s'adapter à divers types de situations, et permettre d'obtenir le gain de l'affrontement selon les règles. Imposer son potentiel technique et tactique en jouant sur la spécificité des efforts.
Étirements (Stretching) Niveau 1	Réaliser des étirements d'échauffement ou de récupération en appliquant les critères de réalisation à des mobilisations concernant les grands groupes musculaires ou les principales zones corporelles (ex : dos, écartés, quadriceps).
Niveau 2	Réaliser des étirements d'échauffement ou de récupération en appliquant les critères de réalisation à des mobilisations concernant l'ensemble des zones corporelles ou des groupes musculaires plus différenciés.
Niveau 3	Choisir et réaliser une batterie d'étirements pour entretenir/développer son propre état de souplesse en fonction de ses caractéristiques individuelles et de son projet d'entraînement (réduire les tensions, augmenter son amplitude articulaire).
Gymnastique rythmique Niveau 1	Avec corde, cerceau, ballon, massue ou ruban, concevoir, produire et réaliser devant autrui une prestation alliant esthétique/efficacité et émotion, en modalité collective (à 3 ou 4), à son meilleur niveau de pratique, dans le respect des règles comportementales.
Niveau 2	Dans le cadre d'une motricité médiée par l'engin (corde, cerceau, ballon, massues ou ruban), concevoir, produire et réaliser devant autrui une production alliant des qualités optimales d'exécution et d'interprétation, en modalité collective (à 2 et plus), dans le respect des règles comportementales. Maîtriser les moyens propres à l'écriture chorégraphique afin de communiquer à autrui.
Niveau 3	Dans le cadre d'une motricité médiée par l'engin (corde, cerceau, ballon, massues ou ruban), concevoir, produire et réaliser devant autrui une production alliant des qualités optimales d'exécution et d'interprétation, en modalité collective (à 4 ou plus), dans le respect des règles comportementales. Maîtriser et optimiser les moyens propres à l'écriture chorégraphique afin de communiquer à autrui.

Gymnastique aérobique Niveau 1	Exécuter un enchaînement sollicitant la filière aérobie à partir de pas et figures simples issus des savoir-faire gymniques et dansés.
Niveau 2	Exécuter un enchaînement sollicitant la filière aérobie à partir de pas et figures typiques de la pratique step ou aérobie.
Niveau 3	Concevoir et réaliser un enchaînement sollicitant la filière aérobie à partir des éléments issus du step ou de l'aérobie et posant des problèmes de coordination et synchronisme.
Relaxation (Release techniques) Niveau 1	Concevoir et réaliser des actions destinées à permettre d'apprécier les effets kinesthésiques, sensoriels et affectifs de son engagement. Maîtriser son entrée et son engagement dans l'activité et répartir ses efforts.
Niveau 2	Réaliser des mobilisations, prendre des postures ou choisir des évocations mentales pour assurer la transition physiologique, affective et mentale avec la séance suivante en appréciant précisément les effets kinesthésiques, sensoriels et affectifs de son engagement.
Niveau 3	Concevoir et réaliser des actions destinées à limiter ses points faibles ou optimiser ses points forts dans la gestion de ses ressources neuromusculaires en liaison avec le niveau optimum de vigilance souhaité.
Musculation Niveau 1	Mobiliser divers segments corporels soumis à une charge personnalisée (référée à un rapport masse/répétition) pour produire des effets attendus, en préservant l'intégrité physique.
Niveau 2	Produire sur soi une charge physiologique en relation avec des effets recherchés différés (à très court terme), par l'intermédiaire de mobilisations répétitives de masses, dont les paramètres sont précisément prévus et respectés.
Niveau 3	Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé d'intervention sur les capacités de puissance musculaire, adapté à un contexte de vie physique et en rapport avec des effets différés attendus (à moyen terme).
Tir à l'arc Niveau 1	Reproduire un groupement identique sur 6 volées de 3 flèches et maintenir ou améliorer la qualité du groupement au fil des séances et au moment de l'évaluation. Maîtriser ses émotions et les effets de la fatigue. Respecter les consignes de sécurité.
Niveau 2	Maîtriser le groupement de 3 flèches vers le centre de la cible et établir un compromis entre groupement et score. Rester régulier au niveau du groupement et du score. Faire varier les paramètres fondamentaux en fonction du résultat, flèche par flèche. Rester vigilant et anticiper constamment les problèmes de sécurité.
Niveau 3	Assurer un score maximal en conservant un groupement maximal. Tirer de plus en plus loin. Analyser en feed back permanent les résultats et les sensations. Rester vigilant et anticiper constamment les problèmes de sécurité.

Modalités de mise en œuvre

Plusieurs voies d'accès aux compétences

Pour l'équipe pédagogique et pour l'enseignant, la priorité est de faire acquérir les connaissances, d'aider à construire les compétences attendues. Les jeunes en formation doivent avoir accédé au socle des acquisitions communes, caractéristiques de chaque niveau. Pour cela, les enseignants et les formateurs prendront les initiatives nécessaires pour permettre à chacun(e) de trouver les voies d'acquisition et les rythmes d'apprentissage qui leur correspondent. Ils pourront varier les modes d'entrée dans les activités, en jouant sur les types de compétences relatifs à la culture. Ainsi, pour préparer au sauvetage ou réaliser un circuit de musculation, ils peuvent jouer sur la performance (difficulté de la prestation), orienter l'activité vers l'endurance (entretien de soi), etc. Pour réussir un enchaînement de gymnastique, ils peuvent jouer sur la production esthétique (réaction des spectateurs), sur la réalisation de performance (difficulté de la prestation), sur la coopération ou l'affrontement (dimension sociale), etc.

Ils pourront aussi insister à tel ou tel moment de leur intervention sur certaines compétences relatives aux méthodes : préparation et récupération (engagement dans l'activité), planification (amélioration de la prestation), sensations éprouvées (effets de l'activité), fonctionnement collectif (règles communes d'un travail en sécurité).

Pour s'adapter au plus près à leur groupe, les enseignants et les formateurs sont ainsi conduits à insister plus particulièrement sur telle ou telle stratégie d'appropriation des compétences du référentiel. Ils prêtent notamment attention aux stratégies différentes d'appropriation selon le genre. En lycée professionnel, les enseignants veilleront à l'articulation entre l'enseignement et les ateliers d'éducation physique et sportive, quand ces derniers existent.

Relations aux autres enseignements généraux et professionnels

Les enseignants d'éducation physique et sportive peuvent participer à l'élaboration collective et à la mise en œuvre de projets divers, particulièrement pluridisciplinaires à caractère professionnel. Ces projets peuvent montrer les relations entre l'éducation physique et sportive, la santé, la sécurité et les situations de travail, insister sur les services dans le domaine du sport ou la fabrication de produits sportifs.

Les compétences acquises en éducation physique et sportive qui constituent les conditions de l'acquisition d'une véritable culture du corps, se développant tout au long de la vie, n'a pas d'équivalent dans d'autres enseignements. Cependant des liaisons sont possibles avec certains enseignements généraux de la voie professionnelle. Le travail sur les excès qui se manifestent dans certaines activités sportives, les formes d'agressivité légitimes, acceptées socialement, travaillées et comprises, les règles collectives qui en sont issues, peuvent par exemple constituer un lien avec l'éducation civique juridique et sociale.

Évaluation

L'évaluation durant la formation a pour but de dresser périodiquement le bilan des acquisitions pour fournir une note d'éducation physique et sportive lors des échéances trimestrielles. Elle permet l'appréciation du degré d'acquisition des compétences attendues au regard du référentiel. Elle se réalise dans une situation spécifique de l'activité physique pratiquée. Les épreuves, les éléments à évaluer et les barèmes sont élaborés par l'équipe pédagogique. Lors des évaluations, l'enseignant veille à garantir une équité entre les filles et les garçons pour annuler tout écart de notation.

Afin de permettre une continuité, une fiche de bilan accompagne le dossier du candidat. Elle peut, le cas échéant, permettre de renseigner le candidat et les familles sur le niveau atteint en éducation physique et sportive. Elle récapitule de façon simple les activités travaillées chaque année, les types de compétences abordés (relatifs à la culture, relatifs aux méthodes), les compétences attendues et le niveau atteint dans chacune d'entre elles.

L'évaluation de l'EPS aux examens (CAP, BEP, baccalauréat professionnel) est l'objet de textes réglementaires spécifiques. Ils précisent les modalités du contrôle en cours de formation et du contrôle ponctuel. Les épreuves, les éléments à évaluer et les niveaux de compétences sont définis dans un référentiel national d'évaluation.

